

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL N° 23

Séance du: 23-02-2020

Membres Présents:

- Mr. GUETTAF TEMAM A/Aziz / Président
-Mr .MGHEZZI HABELLAH .A/HAFID/ secrétaire
-Mr. BEN SALEM ABDELAZIZ / Membre

Ordre du jour:

- Etude des Affaires Disciplinaires
Journées du: 21- 22-02-2020

AFFAIRE 201

RENCONTRE CRBSK/UEA- HONNEUR (S) DU 21/02/2020

Joueurs Avertis :

1/- AISSAOUI BRAHIM LN°1910058– CRBSK

-Avertissement pour C.A.S

2/-ELMOKHTAR MAHJOUR LN°1910241- UEA

-Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 202

Rencontre : NZEO/WAL HONNEUR (S)du:21/02/2020

Joueurs Avertis :

1/-BENALAHOM ABDELHAK LN °1910071- WAL

-Avertissement pour C.A.S

2/-CHENNI FARES LN °1910667-WAL

-Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 203

Rencontre : JRBEH/ESB HONNEUR (S)du:21-02-2020

Joueurs Avertis :

1/-BENCHAREF ABDELMALEK LN°1910257- ESB

-Avertissement pour C.A.S

2/-HACHANA ABDENNACER LN°1910262- ESB

-Avertissement pour C.A.S

3/-GHADAB ISLEM LN°1910287- JRBEH

-Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 204

Rencontre: CCO/ CSC HONNEUR (S)du:21/02/2020

Joueur- Exclu

1/-OUISSI ALI LN°1910166 -CSC –

POUR INSULTES ENVERS ARBITRES (04) MATCHS
FERMES +5 000 DA (ART 112 RG/ FAF).

Joueurs- Avertis :

1/- NAILI SAAD LN°1910346– CSC

POUR CD UN (01) MATCH FERME + 1000DA (ART 101
RG /FAF)

2/-MENACER HOSNI LN°1910167- CSC

-Avertissement pour C.A.S

3/- DJABBOU ABDERRAOUF LN°220- CCO

-Avertissement pour C.A.S

4- BEN DJELLOUL MEHDI LN°1910203– CCO

-Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 205

Rencontre: MZEO/JSKAN PRE- HONNEUR (S)du:22/02/2020

Joueur- Exclu

1/-BAA ADEL LN°1910557-JSKAN

Un (01) match de suspension ferme .Pour Cumul De
Cartons (ART 103 RG /FAF).

Joueurs - Avertis :

1/-DEBBAH FAOUZI LN°1910459- MZEO POUR CD

(01) UN MATCH FERME + 1000 DA (ART 101 RG /FAF)

2/-GHOUTI MOUNIR LN°1910550-JSKAN POUR CD (01)

UN MATCH FERME + 1000 DA ART 101 RG FAF

3/-BEN ZIADI ABDERRAZAK LN°1910554-JSKAN

Avertissement pour C.A.S

4/-HOUILI ABDELAALI LN°1910381-MZEO

Avertissement pour C.A.S

5/-BERGHIS YUCEF LN°1910383-MZEO

Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 206

Rencontre: TRBEO/CRBEOP RE-HONNEUR (S) du:21/02/2020

Joueurs- Avertis :

1/-CHEREIT AYMEN LN°1910322- TRBEO POUR CD (01)

UN MATCH FERME + 1000 DA (ART 101 RG/ FAF).

2/-CHEREIT SOUHEIL ,LN°1910310 - TRBEO

-Avertissement pour C.A.S

3-DJEDDIDI ABDERRAZAK ,LN°1910309 - TRBEO

-Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 207

Rencontre: JSSO/RSF PRE- HONNEUR (S) du:21/02/2020

Joueurs Avertis :

1/-KASSI MABROUK , LN°1910332 - RSF

-Avertissement pour C.A.S

2/-CHEIRI FARID ,LN°1910341 - RSF

-Avertissement pour C.A.S

3/-BELAJLAT HOUSSEM ,LN°1910464 - RSF

-Avertissement pour C.A.S

4/-AMMARI ADEL LN°1910472- JSSO POUR CD (01) UN

MATCH FERME + 1000 DA(ART 101 RG /FAF).



UNE AMENDE DE 5000DA EST INFLIGEE AU CLUB

JSSO POUR JET DE PROJECTILES SUR LE TERRAIN

(ART 49 RG /FAF).

AFFAIRE 208

Rencontre: USM/CRBL PRE- HONNEUR (S) du:21/02/2020

Joueurs- Exclue

1/-ZIDI AHMED RAMZI LN°1910352- CRBL

POUR AGRESSIONS ENVERS ADVERSSAIRE (03) TOIS
MATCHS FERMES+1500DA (ART 113 RG /FAF).

2/-HAMDI YUCEF LN°1910409- USM

POUR AGRESSIONS ENVERS ADVERSSAIRE (03) TOIS
MATCHS FERMES+1500DA (ART 113 RG/ FAF).

Joueurs Avertis :

1/-GUETTAF TEMMAM FARES N°1910358-CRBL

-Avertissement pour C.A.S

2/HAMDI KOUIDER LN°1910407-USM

-Avertissement pour C.A.S

3/HAMI ABDELHALIM LN°1910363-CRBL

-Avertissement pour C.A.S

-FAIT SIGNALE SUR LA FEUILLE DE MATCH

-PARTIE ARRETEE A LA 81IEME MINUTE DE JEU SUITE

A L'ABSENCE DU SOIGNEUR ; ALORS QUE LE

RESULTAT ETAIT (00)/(00) .

-VU LA FEUILLE DE MATCH

-VU LE RAPPORT DE L'ARBITRE

-EN APPLICATION DE L'ARTICLE 21 RG FAF LE CLUB

QUI RECOIT DOIT OBLIGATOIREMENT ASSURER LA

PRESENCE DU SOIGNEUR DURANT LA RENCONTRE.

-PAR CES MOTIFS LA C.D DECIDE

- MATCH PERDU PAR PENALITES-

-USM(00) BUT (00) POINT

-CRBL(03) BUTS (03) POINTS

-DEFALCATION DE TROIS (03) POINTS.

-UNE AMENDE DE 6000 DA POUR LE CLUB USM

2IEME INFRACTION (PHASE RETOUR) ART 21 RG/FAF.

AFFAIRE 209

Rencontre: IROD/USJBBA PRE- HONNEUR (S) du:25/02/2020

Joueurs Avertis :

1/-BEBAA AIMENE , LN°1910037 - USJBBA

-Avertissement pour C.A.S

2/-KOUADRIA ISHAK , LN°19100525 - IROD

POUR CD (01) UN MATCH FERME + 1000 DA (ART 101
RG/ FAF).

3/-GHERSA CHAKER , LN°1910534 - IROD

-Avertissement pour C.A.S

4/-LAMRI ASSAAD BILAL , LN°1910472- JSSO

-Avertissement pour C.A.S

5/-BAADJ HAMZA , LN°1910670- IROD

-Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 210

Réserve :

formule par le club MZEO sur la participation du
joueurs BELAMRI SAMI, LN° 1910553 JSKAN
a la rencontre MZEO , JSKAN du 22/02/2020.
réserves non recevables dans le fond.

MANQUE SAISON SPORTIVE 2018-2019(ART 86
RG/FAF).

Infraction découverte par la ligue.

Vu la participation du joueur BELAMRI SAMI , LN°
1910553 .JSKAIN ,rencontre MZEO ≠JSKAN
Du :22/02/2020.

Alors que le résultat était MZEO (00) JSKAIN (01) ce
joueur était sous le coup de suspension

Le résultat final était MZEO (00) JSKAIN (01)

La commission de discipline décide.

- Match perdu (annulation des points gagnée
pour l'équipe de la JSKAIN.
 - Quatre (04) matchs fermes pour le joueurs
BELAMRI SAMI, LN° 1910553. JSKAN en sus
de la sanction initiale (04)+(02)
 - Six (06) mois ferme pour le secrétaire de la
JSKAN
- ✚ Une amende de 30.000,00 DA (art 95
RG/FAF)

AFFAIRE 211

Régularisation d'une situation disciplinaire :

Vu la demande de régularisation d'une situation
disciplinaire introduite par le club MZEO,
concernant le joueur DENDOUGA SMAIL. LN°
1910454 .MZEO, et en application de l'article 134
des RG/FAF.

La C.D décide :

Suspension d'un (01) match ferme pour le joueur
en question en plus de la sanction initiale
(01+01) à partir de 16/02/2020.

PAYEMENT DES AMENDES DES CLUBS DOIT
ETRE EFFECTUE DANS UN DELAI DE (30) JOURS

SOIT AVANT LE

23/03/2020

GUETTAF TEMAM ABDELAZIZ